

N° 8.

OCTOBRE

1902.

BULLETIN INTERNATIONAL  
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES  
DE CRACOVIE.

CLASSE DE PHILOGIE.  
CLASSE D'HISTOIRE ET DE PHILOSOPHIE.

ANZEIGER  
DER  
AKADEMIE DER WISSENSCHAFTEN  
IN KRAKAU.

PHILOGISCHE KLASSE.  
HISTORISCH-PHILOSOPHISCHE KLASSE.



CRACOVIE  
IMPRIMERIE DE L'UNIVERSITÉ  
1902.

L'ACADÉMIE DES SCIENCES DE CRACOVIE A ÉTÉ FONDÉE EN 1872 PAR  
S. M. L'EMPEREUR FRANÇOIS JOSEPH I.

PROTECTEUR DE L'ACADÉMIE :  
S. A. I. L'ARCHIDUC FRANÇOIS FERDINAND D'AUTRICHE-ESTE.

VICE-PROTECTEUR : S. E. M. JULIEN DE DUNAJEWSKI.

PRÉSIDENT: M. LE COMTE STANISLAS TARNOWSKI.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL: M. STANISLAS SMOLKA.

EXTRAIT DES STATUTS DE L'ACADÉMIE:

(§ 2). L'Académie est placée sous l'auguste patronage de Sa Majesté Impériale Royale Apostolique. Le protecteur et le Vice-Protecteur sont nommés par S. M. l'Empereur.

(§ 4). L'Académie est divisée en trois classes:

a) classe de philologie,

b) classe d'histoire et de philosophie,

c) classe des Sciences mathématiques et naturelles.

(§ 12). La langue officielle de l'Académie est la langue polonaise.

*Depuis 1885, l'Académie publie, en deux séries, le „Bulletin international“ qui paraît tous les mois, sauf en août et septembre. La première série est consacrée aux travaux des Classes de Philologie, d'Histoire et de Philosophie. La seconde est consacrée aux travaux de la Classe des sciences mathématiques et naturelles. Chaque série contient les procès verbaux des séances ainsi que les résumés, rédigés en français, en anglais, en allemand ou en latin, des travaux présentés à l'Académie.*

Le prix de l'abonnement est de 6 k. = 8 fr.

Les livraisons se vendent séparément à 80 h. = 90 centimes.

Publié par l'Académie  
sous la direction du Secrétaire général de l'Académie  
M. Stanislas Smolka.

Nakładem Akademii Umiejętności.

Kraków, 1902. — Drukarnia Uniw. Jagiell. pod zarządkiem Józefa Filipowskiego.

BULLETIN INTERNATIONAL  
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES DE CRACOVIE.

I. CLASSE DE PHILOLOGIE.

II. CLASSE D'HISTOIRE ET DE PHILOSOPHIE.

---

N° 8.

Octobre

1902.

---

**Sommaire.** Séances du 13 et 20 Octobre.

Résumés. 20 et 21. Comptes rendus des séances de la commission de l'histoire de l'art du 26 juin et 10 juillet.

22. M. P. BIENKOWSKI. La défaite des Galates à Delphes dans les oeuvres d'art de l'antiquité.

23. M. M. KAWCZYŃSKI. Huon de Bordeaux, poème en ancien français, analysé et expliqué.

24. M. VL. CZERKAWSKI. Recherches sur le nombre et le groupement des Polonais à l'étranger.

25. M. ST. ZAKRZEWSKI. L'abbaye des saints Boniface et Alexis sur l'Aventin.

26. M. ST. ZAKRZEWSKI. Les peintures de l'église S. Clément à Rome.

---

SÉANCES

I. CLASSE DE PHILOLOGIE.

SÉANCE DU 13 OCTOBRE 1902.

PRÉSIDENTE DE M. C. MORAWSKI.

Le Secrétaire dépose sur le bureau les dernières publications de la Classe:

»Rozprawy Wydziału filologicznego«. Tom XXXV. Zeszyt I. (*Travaux de la classe de philologie. Vol. XXXV. Fascicule I.*)

SWIEYKOWSKI EMANUEL. »Studia do historyi sztuki i kultury wieku ośmnastego w Polsce I. Monografia Dukli«. (*Études sur l'histoire de l'art et de la civilisation en Pologne au XVIII siècle. I. Monographie du château de Dukla.*)

M. L. STERNBACH présente son travail: „*Schedographica*“ (*en latin*).

M. KAWCZYŃSKI présente son travail: „*Huon de Bordeaux*“ (*poème en ancien français, analysé et expliqué*).

Le Secrétaire rend compte de la séance de la Commission de l'histoire de l'art du 10 juillet 1902.

---

## II. CLASSE D'HISTOIRE ET DE PHILOSOPHIE.

SÉANCE DU 20 OCTOBRE 1902

PRÉSIDENCE DE SON EXCELLENCE M. BOBRZYŃSKI.

Le Secrétaire dépose sur le bureau la dernière publication de la Commission historique:

„Pomniki dziejowe wieków średnich do objaśnienia rzeczy polskich służące. Tom XVI. Akta kapituł i sądów biskupich. Tom II. (*Monumenta Medii aevi historica res gestas Poloniae illustrantia. Tomus XVI. Continet: Acta capitulorum necnon iudiciorum ecclesiasticorum. Volumen II.*)

M. CH. POTKAŃSKI présente son travail: „*Les données de Długosz sur la Mythologie polonaise*“.

Le Secrétaire présente le travail de M. ST. ESTREICHER: „*La centaine et l'organisation primitive territoriale en Pologne*“.

Le Secrétaire présente le travail du M. F. BUJAK: „*Les cartes nautiques au moyen âge*“.

---

## Résumés

20. Posiedzenie Komisyi historyi sztuki z dnia 14-go czerwca 1902 r.  
(*Compte rendu de la séance du 14 juin 1902 de la Commission de l'histoire de l'art*).

M. Léonard Lepszy donne lecture du procès verbal de la découverte des restes de la reine Sophie. Cette princesse, décédée en 1461, était la quatrième femme de Ladislas Jagellon. Son tombeau avait été placé dans la chapelle de la Sainte-Trinité, à la cathédrale du Wawel, et a été découvert au cours de la restauration actuelle de ce monument.

Après avoir esquissé brièvement l'histoire de la reine, le rapporteur a rendu compte de la translation de ses dépouilles mortelles, effectuée le 7 juin. Ces dépouilles ont été tirées de la bière vermoulue qui les contenait et déposées dans un petit cercueil en cuivre. M. Lepszy s'arrête à la description du beau suaire de damas qui recouvrait tout le corps de la défunte. Ce suaire, à motifs de fruits et de feuilles de grenade, d'oeillets et d'arabesques en coeur, accuse un travail probablement vénitien. Il parle ensuite de la robe et de la couronne de la princesse, de sa taille, de ses cheveux, de la forme de la bière, des draperies qui la capitonnaient, ainsi que des précautions qui avaient été prises pour assurer la conservation des planches dont elle était faite. Au sujet de cette communication M. M. Sokołowski, Odrzywolski, Tomkowicz, prennent la parole, tandis que M. M. Kostanecki et Bochenek fournissent quelques explications techniques sur les restes de la souveraine. M. Chmiel affirme qu'une monnaie trouvée par M. Odrzywolski dans le cercueil de la reine est un denier de Ladislas Jagellon.

M. Tomkowicz signale à l'attention de la Commission un beau tableau dont il communique la photographie. Cette peinture se trouve

à l'église de St. Joseph; elle représente l'Epoux de la Vierge avec l'Enfant Jésus. Il rend ensuite compte des découvertes qui viennent d'être faites dans l'église des Cordeliers, à Cracovie. A l'occasion des travaux de restauration récemment entrepris, on a examiné les murs de la nef principale; ces murs de deux mètres d'épaisseur sont entièrement gothiques. Dans la partie sud on a découvert deux fenêtres dans le style gothique primitif. Il a été démontré que les murs de la chapelle de la „Passion“, dont on attribuait la fondation à l'évêque Szyszkowski (XVII<sup>e</sup> siècle) et qui est adjacente au côté nord de la nef centrale, a des murs aussi gothiques. Au dessus de la voûte en style baroque, entre la chapelle et les parois de la nef, se sont montrés les sommets d'arcades murées dans la paroi qui sépare la chapelle de la nef principale. Il est donc évident qu'au XVII<sup>e</sup> siècle on a simplement bouché les arcades séparant la chapelle de la nef, dans le but de renforcer cette dernière, et sur cette base on a édifié une ornementation de style baroque. Ces découvertes, d'après l'opinion du rapporteur, prouvent qu'au moyen âge cette église avait la forme d'une basilique à une nef latérale, et par conséquent à deux nefs, type fort différent de celui qui caractérise nos édifices franciscains.

M. Eljasz fait remarquer que l'église S. Nicolas à Cracovie présente le même caractère.

M. Muczowski fait une communication sur les sculptures de la maison des Bonar à Cracovie, sculptures qui se trouvent aujourd'hui dans la maison sise rue Kolejowa, 11. Ce sont des mascarons représentant trois torses. Le groupe central, le plus grand, représente une femme soutenue par deux dauphins; au lieu des bras, des volutes se terminent en un cartouche sur lequel se trouvent les armes des Bonar, les deux figures latérales sont des torses masculins séparés de la figure centrale par des têtes à forte barbe. Ces sculptures proviennent de l'ancienne résidence des Bonar, aujourd'hui 9. Grande Place. En les comparant à la magnifique décoration de l'attique de la Halle aux draps (Sukiennice) due au ciseau de Padovani, il est permis de penser qu'elles sont aussi l'oeuvre du célèbre artiste italien.

M. Odrzywolski croit que les mascarons de la maison Bonar sont plus récents que ceux des Sukiennice.

M. le comte Georges Mycielski soumet à la Commission un très original dessin à la plume de Stanislas Auguste Poniatowski,

âgé de 17 ans; ce travail, portant la signature en latin du prince, représente un paysage fantastique. C'est sans aucun doute une copie d'une gravure contemporaine. Ce dessin a été longtemps conservé dans la famille Mniszech qui, comme on le sait, était apparentée avec Stanislas Auguste, par Louise Zamoyska, soeur, et Ursule Mniszech, nièce de ce monarque; il appartient actuellement à M. le comte Charles Lanckoroński qui en a fait l'acquisition à la vente Mniszech à Paris.

---

21. Posiedzenie Komisji historyi sztuki z dnia 10-go lipca 1892 roku.  
*(Compte rendu de la séance du 10 juillet 1892 de la Commission de l'histoire de l'art).*

Le Président, M. Sokołowski, fait ressortir la nécessité d'un bon ouvrage sur l'art populaire, ouvrage où il ne serait pas seulement tenu compte des détails de l'ornementation, mais encore et surtout de l'architecture rurale elle-même, si peu étudiée jusqu'ici. Il propose de nommer une commission qui, de concert avec la commission d'anthropologie, préparerait le plan de la publication projetée. M. M. Lepszy et Bienkowski font observer que la commission d'anthropologie a déjà entrepris une publication analogue, où toutefois ne figureront que les costumes et les ornements populaires, à l'exclusion de l'architecture.

Le Président pense précisément qu'il faudrait donner à ce recueil de plus larges bases; et la Commission, accueillant favorablement la motion qui lui est présentée, délègue M. M. Lepszy et Puszet à l'effet de lui soumettre un projet.

M. le comte Georges Mycielski donne lecture d'un aperçu sur „Un tableau inconnu du maître de Rembrandt, en Pologne“. On s'occupe beaucoup aujourd'hui des artistes dans les ateliers desquels se formèrent les grands maîtres; parmi ces intéressantes personnalités, Pierre Lastman (1583—1633) tient un rang à part: c'est chez lui, en effet, à Amsterdam, qu'étudie en 1624 le jeune Rembrandt, alors âgé de 18 ans. M. M. Bode, Emile Michel, Bredius, de Roever lui ont consacré de substantielles notices qui ont jeté un jour tout nouveau sur cet „italianiste“ d'Amsterdam, qui, après avoir travaillé quatre ans à Rome, sous l'inspiration d'Elsheimer et de Carravaggio, revint en 1607 en Hollande et jusqu'à sa mort, en 1633, y peignit

beaucoup de tableaux religieux et mythologiques fort estimés de ses contemporains. On y reconnaît l'imitation de l'art italien de la Renaissance finissante, avec néanmoins une certaine originalité, des types tout personnels, pleins de force et de réalisme. Les plus importantes compositions de Lastman se trouvent aux musées de Brunswick, Augsburg, Stockholm, La Haye, Amsterdam et Haarlem, ainsi que dans les collections particulières de M. le sénateur Siemionow, à Pétersbourg, et du baron de Moltke, à Copenhague. Tous ces ouvrages accusent franchement la manière, mais aussi les défauts du maître, l'abondance excessive des accessoires, le manque d'harmonie, le coloris criard, l'encombrement des personnages. Une des toiles les plus fameuses de cet artiste: „Le Sacrifice de Lystra“, que Lastman exécuta pour la célèbre collection du bourgmestre Jean Six, ami de Rembrandt après 1645, en disparut par la suite et fut tenue pour égarée. Cette peinture remarquable inspira à Justus Vondel (1587—1679), le meilleur poète hollandais du XVII<sup>e</sup> siècle, un éloge en vers, dont le manuscrit est encore conservé aujourd'hui aux archives de la famille Six à Amsterdam. Or M. Mycielski vient de retrouver ce tableau en Pologne; il fait partie de la riche collection du comte Henri Stecki à Romanów en Wolhynie; le tsar Paul en fit présent, vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, au sénateur Ilinski, en même temps que d'un grand nombre d'objets d'art ayant appartenu à Catherine II, et depuis une centaine d'années il est un des ornements de la belle galerie de Romanów. Après avoir décrit ce tableau dont le sujet, emprunté aux Actes des Apôtres, est un épisode du voyage de S. Paul et S. Barnabé à travers l'Asie Mineure: les habitants païens de Lystra veulent leur offrir un sacrifice comme à des dieux, sujet déjà magnifiquement traité par Raphael dans un de ses cartons du Kensington-Museum. M. Mycielski présente le tableau original à la Commission. Il porte la signature italienne du peintre et la date de 1614, et il est sans aucun doute sa meilleure composition. Le dessin en est correct, les détails architectoniques ainsi que les accessoires, costumes, fleurs, outils, animaux (taureaux blancs), sont d'une abondante richesse et excellentement traités, avec un brillant coloris, sans la crudité habituelle à Lastman. La manière que l'on observe dans les plantes, les habits, se retrouve au même degré dans quelques-uns des tableaux de la jeunesse de Rembrandt, avant 1632. La découverte de ce tableau sur bois comble une grande lacune dans l'oeuvre de Lastman et présente



un intérêt tout particulier pour l'étude de l'art hollandais au XVII<sup>e</sup> siècle.

M. Cercha parle des travaux exécutés par maître Servace à la grille de la chapelle de Sigismond, illustrant sa communication de plusieurs moulages des bas-reliefs qui ornent ce monument. D'après M. Cercha, les nielles si délicatement exécutées dans la partie supérieure de la grille sont dues au dessinateur de cette même grille, le peintre Sebald; tandis que les bas-reliefs des stylobates, ouvrages de provenance diverse, et où l'on voit entre autres des pièces sorties de la fonderie de Vischer, peuvent être attribués à Servace, maître-bronzeur chargé „de réaliser les conceptions du peintre“. M. Cercha présente ensuite un moulage en plâtre du médaillon ornant le tombeau d'Anne Jagellon et représentant sainte Anne; il communique la reproduction d'une marque de maçon qu'il a découverte sur le tombeau de l'évêque Zebrzydowski au Wawel, laquelle marque, comparée à celle qui est gravée sur la pierre de cime de la chapelle Potocki, construite en 1578, par Jean Michałowicz de Urzendow, permet d'attribuer le mausolée de Zebrzydowski au même sculpteur. Le président fait remarquer que M. Julian Pagaczewski, sans connaître la marque susdite, rien que par analyse comparative est arrivé au même résultat, en ce qui concerne le monument de Zebrzydowski, en sorte que la marque signalée par M. Cercha ne fait que confirmer les inductions si justes de M. Pagaczewski.

Au cours de la discussion que fait naître la note de M. Cercha, M. Pagaczewski fait le résumé des observations qu'il a recueillies sur l'activité artistique de ce sculpteur et architecte. Comme point de départ de son argumentation, il prend le tombeau de l'évêque Izbienski à Posen, ouvrage signé, par conséquent d'une provenance certaine, et le tombeau de l'évêque Padniewski, à la cathédrale de Cracovie. Après examen approfondi, M. Pagaczewski considère le tombeau de Zebrzydowski, non moins que la décoration de la chapelle dont dernièrement on a mis à jour quelques fragments à droite de l'entrée, comme un travail de Michałowicz. C'est aussi au ciseau du même sculpteur qu'est dû le tombeau d'Uchanski, à la collégiale de Łowicz, ainsi que le portail d'une des maisons de la rue des Chanoines à Cracovie.

M. Swiekowski soumet à la Commission une série d'excellentes épreuves photographiques de l'église du couvent des Camaldules à Bielany, près Cracovie. Il donne lecture d'une note sur „une

initiale miniature du Musée de Cracovie“. M. Muczowski communique une photographie de la „Pietà“ de l'église Sainte Barbe, chapelle de Notre Dame des Douleurs, à Cracovie; il pense que c'est un travail du commencement du XVI<sup>e</sup> siècle.

M. le Président résume deux communications à lui adressées par M. Jérôme Lopacinski de Lublin. La première concerne Mathieu Tokarski, peintre du roi Stanislas Auguste, et en même temps directeur du palais de Łazienki, à partir du 1-er Janvier 1795. La seconde, accompagnée de quelques photographies et dessins, est une contribution à l'histoire de la fabrication de la porcelaine à Tomaszów et à Lubartów. Un des frères Mozer de Korzec était à la tête de cette dernière maison qui devint ainsi, en quelque sorte, comme l'explique si justement M. le Président, la succursale de la fameuse fabrique de Korzec, de même qu'il ne faut pas attribuer la confection des ceintures polonaises à une multitude d'artisans, mais seulement à quelques-uns qui transportaient leurs métiers de ville en ville.

A propos du peintre Tokarski, M. le comte Georges Mycielski rappelle que dans les collections de la comtesse Adam Potocka, à Cracovie, et à la galerie de Willanów se trouvent deux portraits exécutés par cet artiste et qu'on devrait bien publier.

- 
22. P. BIENKOWSKI: *Klęska Galatów pod Delfami w dziełach sztuki starożytnej. (La défaite des Galates à Delphes, dans les oeuvres d'art de l'antiquité).*

On n'avait jusqu'ici rattaché à cet événement historique que le fond d'une coupe capouane (voir Revue Archéologique 1872, p. 153) et six figurines qui autrefois composaient la frise d'un sarcophage à Cività Alba en Ombrie, figures découvertes et décrites par E. Brizio dans les Notizie degli scavi, vol. V p. 296--304 (1897). L'auteur est parvenu à trouver en Italie et à photographier une douzaine d'urnes étrusques où sont reproduites des scènes analogues et qui n'ont sans doute échappé à l'attention des savants que parce qu'on n'y a vu que des luttes locales entre les Gaulois et les Etrusques, au Nord ou au centre de l'Italie. Cependant si l'on étudie ces bas-reliefs, souvent grossiers et sans éclat, on constate, il est vrai, qu'ils représentent des batailles locales, mais que leur composition décèle tous les caractères de l'art grec à l'époque qui suivit

la mort d'Alexandre le Grand. Nous y voyons en effet des Galates envahissant un temple et en pillant les trésors, tandis que des dieux et des déesses (Apollon, Artémis, Minerve) et des héros mythiques, revenus sur la terre tout exprès, font obstacle aux envahisseurs. Des guerriers aussi triomphent de ces étrangers, les chassent des cavernes et des forêts où ils avaient cherché un refuge. Seulement les artistes étrusques ont donné une armure étrusque aux combattants grecs, pour satisfaire leur clientèle locale. Les Galates sont devenus des Celtes italiens, les dieux et les héros grecs se sont transformés en Furies et Charons étrusques. En dehors de ces particularités, les urnes reproduisent assez fidèlement le type primitif perdu qui sans doute était un tableau ou un relief conservé à Delphes, où la défaite des Galates faisait pendant à la mort des mythiques Niobides. Les sculptures sur ivoire du portail du temple d'Apollon Palatin, dont parle Properce, étaient aussi une reproduction en miniature de cet ouvrage qui fut exécuté sans doute peu après l'évènement, c'est-à-dire dans le III<sup>e</sup> siècle avant J. C. Les fabricants d'urnes étrusques le connaissaient et le reproduisirent, soit d'après l'original, soit d'après une grande frise quelconque, fidèle copie de la sculpture grecque qui ornait quelque temple d'Etrurie ou d'Ombrie.

- 
23. M. M. KAWCZYŃSKI. *Huon de Bordeaux, poemat starofrancuski, streszczenie, rozbiór i objaśnienie. (Huon de Bordeaux, poème en ancien français, analysé et expliqué).*

Ce travail aussi est devenu plus long que l'auteur ne le voulait. Mais il fallait raconter le sujet du poème principal, en examiner les continuations, assez longues et nombreuses pour constituer une sorte de geste. Quelques observations sur Oberon chez Shakespeare et Wieland ne pouvaient être omises et l'on devait nécessairement s'occuper des nombreux travaux dont le poème a été l'objet. En les envisageant ensemble, on voit que ce sont les opinions de M. Gaston Paris, énoncées il y a quarante ans, qui sont aujourd'hui, à quelques petites différences près, acceptées par tous les savants. Le professeur français jouit de la plus haute autorité et il en jouit aux plus justes titres. On n'a qu'à nommer son Saint-Alexis pour dire qu'il a perfectionné la critique des textes et frayé la route aux

recherches sur les dialectes de l'ancien français, poursuivies après lui par M. Suchier avec une précision admirable. Malgré cela, et à notre grand regret, nous ne pouvons partager les vues de l'éminent savant français sur la genèse de *Huon de Bordeaux*, qui pourtant ont tout récemment encore trouvé en M. Voretzsch un partisan zélé. M. Voretzsch a publié en 1900 sur *Huon de Bordeaux* un livre assez volumineux (XII, 420) où il a entrepris de développer les opinions en question. L'application qu'il leur a donnée ne peut qu'étonner un lecteur judicieux. M. Ph. Aug. Becker en a fait une critique très approfondie (*Zft r. Phil.* 1901) que l'auteur accepte entièrement. Il n'est pas que le livre de M. Voretzsch ne contienne des parties de valeur et il faut nommer comme telles les chapitres III à V, où l'auteur relève les rapports de ce poème avec les chansons de geste et les romans antérieurs. Mais dans ces parties mêmes il va peut-être d'un côté un peu trop loin, tout en n'étant pas complet de l'autre. Il méconnaît par exemple l'influence qu'ont exercé le roman d'Alexandre, le *Parténopeus*, les *Chétifs*. Sa critique s'égare sans aucun doute quand il nie tout rapport entre le récit que donne le poème de l'attaque de Charles contre Huon et ce qu'on trouve dans les chroniques sur l'aventure d'Aubouin avec le jeune Charles, fils de Charles le Gros. C'est bien ce thème important et nouveau qui, y ajoutant encore les noms de Seguin et de Charlemagne, donne à notre chanson le droit de pouvoir s'appeler chanson de geste. A part cela, il n'y a plus rien d'historique.

On peut s'étonner davantage que M. Voretzsch ait complètement négligé d'entrer plus au fond du poème, de chercher la raison de sa construction, son idée principale, d'examiner le caractère de ses personnages. Il semble partager l'opinion d'un célèbre savant d'après laquelle il n'y a pas d'idée principale dans le poème. Elle y est pourtant et c'est elle qui lui donne le plus de valeur. La voici dans son expression la plus générale: Un jeune homme, brave et innocent, s'est attiré l'implacable colère d'un personnage très puissant qui s'efforce injustement à le détruire. Il serait perdu n'était-ce l'amitié d'un être encore plus puissant qui non seulement le protège et le secourt, mais l'élève finalement à une plus haute gloire. Le jeune homme c'est Huon, le personnage vindicatif c'est Charlemagne, l'être supérieur et protecteur c'est Auberon. On ne saurait contester la justesse de ce résumé général et l'on ne méconnaîtra pas la beauté du thème.

Cela nous donne à réfléchir. C'est qu'on croirait déjà bien connaître ce thème intéressant. Nous pensons à l'histoire d'Amour et de Psyché. Une personne innocente, d'un mérite peu commun, c'est bien Psyché elle-même. Le personnage puissant et vindicatif c'est Venus. L'être supérieur serait alors Amour. La ressemblance dans le thème général est évidente et nous avons en tout cas gagné un nouveau point de vue.

Il faut bien que ce thème si ressemblant, soit modifié sensiblement dans sa nouvelle application pour qu'on n'ait pu le reconnaître jusqu'à présent. Mais s'il y a là un emprunt, la trace de cet emprunt devrait apparaître encore dans les détails de l'exécution. Examinons donc le poème de plus près. La cause pourquoi Psyché s'est attiré l'implacable persécution de Venus, était sa beauté admirée par tout le monde. On délaissait les autels de la déesse pour sacrifier à une jeune fille. *Cerimoniae deae negliguntur, incoronata simulacra, arae viduae frigido cinere foedatae*. Transposant le sujet latin dans le milieu chevaleresque, le ménestrel français ne pouvait conserver ce motif sans le modifier, ou sans lui substituer un autre. Ce n'est pas, en effet, la beauté de Huon qui offense Charlemagne, mais le meurtre de son fils. Toutefois le ménestrel français n'a pas entièrement abandonné le motif trouvé chez Apulée. Chez celui-ci Venus souffre dans sa vanité, disons plutôt: dans sa gloire et dignité de déesse. Or, Charlemagne n'est pas, lui non plus, étranger à ces sentiments. Amauri lui reproche que son autorité n'est pas partout respectée: Sire, fait-il, mal faites et pe-cié... Que vostre fil donnés tere à baillier Là où vous n'estes ne amés ne prisiés. Je sai tel terre qui bien près de ci siet Qui s'i vorroit de par vous renonchier, On li feroit tos les membres trenchier. Nous comprenons facilement qu'il était impossible à Charlemagne de souffrir une telle négligence sans en être offensé.

La pauvre Psyché se livre elle-même à Venus, prête à tout pour désarmer la colère de la déesse. Celle-ci lui impose des travaux pénibles, bizarres, difficiles à exécuter: de trier un amas de grains, de lui apporter de l'eau du Styx, d'aller dans le Hades lui chercher de l'onguent de beauté. Jamais Psyché n'en serait venue à bonne fin sans le secours miraculeux d'Amour. Les travaux imposés à Huon par Charlemagne étaient-ils moins bizarres, moins impossibles à exécuter? Huon les aurait-il remplis sans l'aide mi-

raculeuse d'Auberon? Rappelons, que le ménestrel nous parle aussi d'une expédition en Enfer, qu'Huon se déclare prêt à entreprendre pour obtenir le pardon de Charles. Voire en infer, se g'i poie aler Iroie jou por a vous acorder. Charles ne lui refuse cette demande que parce qu'il lui veut imposer une expédition encore plus périlleuse. Certes, dist Karles, en pieur lieu irés Que en infer as diables parler...

Psyché a gagné l'amitié et la protection d'Amour par la beauté de son corps autant que de son âme. Mais l'ami imposa des conditions. Avant tout Psyché ne devait jamais tenter de le voir, elle ne devait pas inviter chez elle ses soeurs etc. Curieuse et entêtée comme une femme, elle négligea toutes les recommandations et défenses. Amour la laissa porter la peine de ses péchés, mais plein d'affection pour elle et de pitié, il la protégeait et secourait de loin malgré tout, jusqu'à ce qu'il l'eût finalement introduite au ciel. Passons à Huon. L'amitié et l'incalculable protection d'Auberon lui fut acquise par sa bravoure et loyauté. La motivation n'est pas identique, mais elle est clairement analogue. La ressemblance s'accroît par les recommandations et les défenses qu'Auberon impose à son ami. Il ne doit sonner du cor que dans l'extrême danger! Il en sonne par curiosité pour voir, si Auberon viendra à son appel. — Il ne doit pas entreprendre la très difficile conquête de Dunostre! Il le fait tout de même, puisque c'est pour trouver des aventures qu'il est venu en Orient. Il ne doit pas mentir! Or, il a menti sans nécessité. Maintenant la défense la plus grave; il ne doit pas toucher à Esclarmonde avant la bénédiction nuptiale! Il le fit bientôt après, sur le vaisseau, ce qui amena un naufrage, une séparation, une nouvelle suite de souffrances et d'aventures. La situation où s'est trouvé Huon après son péché répond à la situation de Psyché après sa désobéissance. Le palais, l'amant et le bonheur disparus, Psyché errait par le monde pour se constituer finalement esclave de Venus, résignée à subir le plus mauvais traitement de la déesse; Huon, se trouvant seul, nu et affamé, prend service chez un ménestrel, et est obligé de porter ses hardes et ses instruments.

Après s'être tiré de bien d'aventures difficiles, Huon arrive enfin à Bordeaux. On sait ce qui l'attend: l'emprisonnement, le jugement, la peine de mort que Charlemagne veut lui infliger. C'est Auberon qui, touché des malheurs indicibles de son ami, arrive au suprême moment pour punir les traîtres, humilier le trop vindicatif

Charlemagne, appeler Huon à la succession dans le royaume de Féerie. Ce dénouement nous rappelle celui dans le conte d'Apulée, où Psyché, après avoir imprudemment ouvert la boîte à beauté, se trouve déjà presque morte et ne fut sauvée que par la prompte arrivée d'Amour qui désormais ne la laissera plus persécuter. Il la fait entrer dans l'Olympe où elle boira une coupe d'ambrosie qui donne l'immortalité. Nous voyons que dans l'esprit du ménestrel le royaume de Féerie répond à l'Olympe ce qui est bien à noter, puisqu'il est clair que dans la pensée de notre ménestrel la féerie embrasse tous les dieux et toutes les déesses de l'antiquité avec leurs qualités merveilleuses.

Il y a donc un parallélisme évident dans la facture des deux ouvrages en question. Ils sont construits avec des thèmes et motifs psychologiquement identiques. Les voici: la colère d'un personnage très puissant, la persécution imméritée, les travaux imposés, l'aide d'un être supérieur, les conditions et défenses de celui-ci, les infractions, les peines qui s'ensuivent, l'apothéose finale. Les différences qu'on y voit sont la conséquence du milieu différent dans lequel le ménestrel a choisi ses personnages et placé l'action. Mais comme les actions humaines dépendent des caractères, il était bien obligé de conserver à ses personnages, malgré le changement de lieu, quelques traits qui leur furent donnés déjà par Apulée. Ainsi nous voyons Charles vindicatif et acharné à la persécution d'un innocent. C'est que l'empereur barbu remplace Venus. Qui l'aurait cru? Huon correspond à Psyché, il est donc à son exemple jeune, brave, aimable, avec cela curieux et entêté comme une femme. Quant à Auberon il doit nécessairement correspondre à Amour et nous en parlerons encore dans la suite. Il n'y a jusqu'aux deux soeurs de Psyché que le ménestrel n'eût utilisées. On sait qu'envieuses de son brillant palais, de ses richesses, elles voulaient séparer Psyché de son époux et la remplacer auprès de lui. En un mot, elles voulaient lui enlever son bien. Le ménestrel a changé ce bien en un fief et nous voyons Gérard, le frère de Huon, ainsi que son beau-père Gibouard, les méchants traîtres, faire tout leur possible pour perdre Huon et s'approprier son duché. Les soeurs trouvèrent, par la volonté d'Amour, la mort sur des rochers pointus et les traîtres se trouvèrent pendus, par la seule volonté d'Auberon, sur un gibet haut comme une tour.

En général, tandis que les auteurs du Parténopeus et du Chevalier au cygne ne reproduisent que des parties du conte d'Apulée

(le premier p. ex. a omis Venus et sa persécution) l'auteur du Huon en reproduit non seulement le thème principal mais encore presque tous les motifs de détail, avec cette différence toutefois qu'il multiplie les défenses et par cela les aventures.

Nous arrivons à Auberon. Son affinité avec Amour ne peut plus être mise en doute. Il faut dire que c'est le même personnage mais déguisé. Malgré cela il n'est pas difficile à reconnaître. D'abord il est petit. On voit généralement dans cette circonstance la preuve décisive qu'il appartient aux nains, aux alpes germaniques. Il est vrai que ces êtres sont de très petite taille, mais Amour a-t-il jamais été grand? Même chez Apulée on en parle comme d'un *puerulus* et les Amours sont toujours représentés chez les anciens comme enfants.

Cela à part, il est beau comme „le soleil en été“. Peut-on appliquer cette qualité à un alp germanique, à un cauchemar? Peut-on dire de lui qu'il reste éternellement jeune? C'est le contraire qui serait plus vrai. Nous n'avons qu'à regarder l'Albérich dans les Nibelungen. C'est un nain vieux, barbu, laid, très fort, plutôt méchant et qui ne consent à être serviable que quand il a été dompté par une force supérieure à la sienne. Alors il sert son maître comme un valet: *so ein knecht*. Il y a donc loin de lui à Auberon qui domine Charlemagne lui-même.

Les qualités de beauté et d'éternelle jeunesse reviennent légitimement à Amour seul. La tradition de toute l'antiquité les lui attribue toujours. Cette tradition antique est parvenue au ménestrel français par le livre d'Apulée. Or, il se gardait bien de présenter à ses auditeurs un dieu payen, un personnage de la mythologie antique. Il en a fait un homme, en lui donnant pour père Jules César. Sa mère pourtant était la fée Morgue. Cela voulait dire qu'il était d'un côté d'un très haut lignage, et qu'il tenait de l'autre au monde surnaturel. Le ménestrel a fait de lui une sorte de Merlin qui était d'une extraction analogue, et qui savait prendre quelques fois la figure d'un nain. Quant au royaume boisé, le ménestrel semble l'avoir conçu sur le modèle du royaume du Saint-Graal, qui était également entouré des forêts.

C'est des fées qu'Auberon aurait reçu toutes ses qualités et toute sa puissance. Regardons ce qu'elles lui ont accordé. Une d'elles qui n'ot mie son gré, l'a pourvu d'une bosse qui explique la taille exiguë d'Auberon. La même fée se hâta de remédier à cette déformation



en lui accordant la beauté et l'éternelle jeunesse. La seconde fée lui donna la connaissance de toutes les pensées et de toutes les actions même les plus secrètes des hommes. La troisième lui assura l'accomplissement de ses souhaits. Il n'avait qu'à vouloir et tout se réalisait. S'il voulait se transporter n'importe où, seul ou avec une armée de cent mille hommes, il s'y trouvait dans un instant. Nous voyons que, selon notre ménestrel, les fées ont accordé à Auberon des qualités vraiment divines. Il n'y avait dans l'antiquité aucun dieu qui fût plus puissant. C'est qu'en vérité Amour passait chez les anciens pour le plus puissant des immortels. Depuis Platon, on voyait encore en lui le plus parfait magicien et chez Apulée, soupçonné lui-même de magie, il est représenté dans ce caractère. Nous avons jusqu'à présent étudié trois poèmes qui dérivent du conte d'Apulée et nous avons constaté que la magie y prend une place très large.

Parmi les merveilles que nous raconte Apulée, une des plus saisissantes est certainement le palais d'Amour, plein de richesses et d'enchantements. Psyché n'avait qu'à souhaiter et des musiciens, des chanteurs invisibles se laissaient entendre pour la divertir; elle n'avait qu'à demander et une table se dressait devant elle, servie des mets les plus exquis. Voilà des souhaits qui s'accomplissent tout de suite. Eh bien, le ménestrel fait construire Auberon, devant les yeux de Huon et de ses compagnons un palais semblable, avec une table servie au gré des chevaliers affamés. Quant aux choses merveilleuses dont dispose Auberon, on pourrait hasarder de dire qu'après la catastrophe qui frappa Psyché, elles furent enlevées de son palais délaissé par des gens qui rodaient autour. Nous nous demandons s'il n'y avait pas aussi des poètes parmi eux? *Non est quidquid quod ibi non est.* Toutes les choses les plus rares du monde y étaient déjà. Partant de cette assertion, nous supposons que tous les cors, les coupes, les capes, les anneaux, en un mot, tous les objets magiques qui apparaissent plus tard par-ci, par-là, proviennent du trésor de ce palais. Cela veut dire simplement que l'idée de ces choses procédait de la même conception du monde, d'où est sorti le livre d'Apulée. Où est le point de départ de ces idées, de quelle manière elles se sont propagées, cela est déjà dit dans les parties précédentes de cette série d'études.

Il ne faut pas oublier l'idée de la Providence qui pénètre le conte d'Apulée et qui plane aussi sur le poème français. Cette idée

profondement religieuse fut pour la première fois, nous ne dirons pas émise, mais largement développée par Platon et chaleureusement propagée par Apulée. Ce n'est pas sans raison que ce dernier se donne lui-même pour Platonicien. On peut s'étonner que le ménestrel ait osé attribuer cette qualité vraiment divine à un être d'une provenance aussi douteuse qu'était celle d'Auberon. Pourquoi ne l'a-t-il pas attribué au Dieu chrétien, comme l'a fait l'auteur du Chevalier au cygne? C'est qu'il voyait, peut-être, une différence entre la Providence chrétienne et celle d'Amour. Cette dernière lui paraissait plus familière, plus intime pour ainsi dire, plus plaisante et nouvelle enfin. Le Dieu chrétien aurait-il pu s'éprendre d'amitié pour un Huon menteur et incontinent?

Auberon n'est donc pas de provenance germanique. Il n'est pas identique à Alberich dans la chanson de Nibelungen, ni à Elberich dans Ortnit. Nous avons déjà parlé du premier, il nous reste à indiquer ce que l'auteur dit du second. Selon lui, c'est un personnage hybride qui procède en partie d'Alberich des Nibelungen, et en plus grande partie d'Auberon. L'auteur relève les motifs que le chanteur allemand aurait emprunté au poème français. Il croit en outre que l'influence de Huon est non moins visible dans les poèmes de Wolfdietrich et de Laurin et Walberan. Il faut supposer encore que les Spilmans ont déjà connu des personnages comme Maugis, Basin ou Malquidant. En examinant les continuations qu'a reçu le poème de Huon, l'auteur relève la grande ressemblance entre le poème d'Esclarmonde et la deuxième partie de Herzog Ernst. Il faut ajouter tout de suite qu'il y avait deux versions latines de ce dernier poème.

Il ne reste donc que les trois noms qu'on prend pour identiques: Auberon, Alberich et Elberich. Qu'Auberon s'explique facilement par Aubry-Alberich, il n'en faut pas douter. Il s'appellerait Auberin que l'affinité de ces noms n'en serait que plus manifeste. Cependant le nom d'Auberon serait le même, s'il dérivait d'alba — aube avec le suffixe composé eron. Cette explication n'est pas facile à admettre et pourtant c'est ainsi que les Bretons semblent avoir compris ce nom en le traduisant par Gwyn — arau. D'après Villemarqué gwyn doit signifier l'aube. L'auteur laisse toute la responsabilité de ce rapprochement breton au célèbre celtisant, mais il ajoute que gwyn signifie blancheur encore aujourd'hui. On est donc obligé de prendre en compte l'explication qu'il propose. Le nom

d'Auberon, pris en ce sens, indiquerait peut-être la splendeur du personnage, ou se rapporterait à sa demeure orientale où l'aube apparaît. Ce qui est sûr, c'est que le nom actuel d'Oberon n'a pas un caractère germanique.

L'auteur s'occupe attentivement de Jacques de Guise et de son ouvrage très caractéristique pour l'époque d'alors. Le chroniqueur procède à la manière des jongleurs qu'il connaît et qui se composent des généalogies, inventent des personnages et des autorités selon leur intention. La sienne était d'attribuer à l'Austrasie, c'est à dire à la Belgique, à la Lorraine et surtout au Hainaut une tradition plus antique, plus vénérable que n'était celle de la Neustrie mérovingienne. On comprend qu'il était obligé d'inventer et de mentir pour y arriver. Il n'est pas impossible qu'il ait eu quelques notions de Huon et même d'Ortnit. Comme document historique son bavardage ne mérite que peu d'attention.

Moindre encore est la valeur du prologue de Turin qui devait servir à attacher tant bien que mal la chanson de Huon à la geste des Lorrains et surtout à Hervis de Metz, un poème ajouté postérieurement à la geste principale.

Il est donc tout à fait probable qu'une chanson de Huon de Bordeaux, antérieure à celle que nous possédons, n'existait jamais. Elle n'est nul part mentionnée dans les poèmes plus anciens. Nous nous trouvons donc devant l'importante question que voici: comment le ménestrel de Saint-Omer a-t-il su l'aventure de Charlot avec Aubouin qui a réellement eu lieu au neuvième siècle? L'auteur explique ce fait d'une manière assez simple, il est vrai, mais qui à son avis n'est pas dénuée de vraisemblance. Selon son opinion le ménestrel se serait servi des *Annales Bertiniani*. Cette chronique fut écrite justement dans l'abbaye de Saint-Bertin à Saint-Omer, lieu d'origine du ménestrel lui-même. C'est là peut-être ou ailleurs qu'il apprit aussi à connaître la version que donne Régignon de cette aventure, le récit de notre poète contenant des détails propres à ces deux versions. Le ménestrel n'aurait-il jamais fréquenté dans ses pérégrinations des abbayes où il y avait de quoi étancher la soif qui le tourmentait?

La supposition que l'auteur se permet de faire n'est nullement gratuite, car voici ce que nous raconte un confrère cadet de notre ménestrel:

Ala Adam, plus ne volt demorer,  
 A Saint Denis en France. demander  
 Coment porra de ceste estoire ouvrer.  
 Par quoi la puist seur verité fonder...  
 Uns court-uis moines cui Dex pais-e honorer.  
 Dant Nicholas de Rains l'oy nommer  
 Li fist l'histoire de chief en chief monstrier.

(*Enfances Ogier*, 39)

Adenet li Roi aurait-il était le seul à chercher des informations là où il était le plus facile à les obtenir? L'auteur se propose de dire à une autre occasion ce qu'Adenet était en effet allé chercher dans une bibliothèque monastique.

On se demande pourquoi tant de savants d'un talent exceptionnel et d'une érudition bien vaste se soient à ce point trompés sur le vrai sens du poème en question? C'est qu'ils suivent une méthode profondément erronée. On pourrait l'appeler *folkloriste*. Elle consiste à ne tenir aucun compte de la chronologie, à placer dans le passé, à des siècles de distance, des faits et oeuvres notoirement postérieurs. Sans souci du principe du milieu, on attribue des idées et des perfections à des temps ou à des couches sociales qui n'en étaient pas susceptibles. A les croire, ce ne serait pas un progrès continu, mais une décadence constante qui ferait la règle de l'histoire de l'humanité. Le champion le plus connu de cette méthode, M. Andrew Lang, voyant qu'elle n'aboutissait pas à des résultats plausibles, a lui-même dénoncé son insuffisance. On doit dire qu'elle est foncièrement antihistorique. Et pourtant elle continue à inspirer les travaux sur l'histoire littéraire du moyen âge, le livre de M. Voretzsch en est une preuve évidente. La substitution par lui proposée des sagas aux chansons perdues ne suffit pas à modifier sensiblement les conséquences de cette erreur et cela d'autant moins que l'auteur de cette nouvelle théorie en fait une application quasi extravagante. Toutefois, l'auteur n'a pas l'intention de généraliser ces remarques. Elles ne visent que Huon de Bordeaux et les cas où la même méthode est appliquée avec la même faiblesse d'arguments.

Dans le résumé sur le Chevalier au cygne il s'est glissé quelques incorrections que l'auteur prend l'occasion de rectifier. Page 39, v. 9 il faut lire Eris (Discordia) au lieu d'Iris. — Pour être conséquent il fallait mettre partout Ansel au lieu d'Anselme (p. 28)

quoique les chroniqueurs donnent les deux noms au même personnage. — Dans les „Zur Partenopeus-Frage“, page 43, v. 22 il faut lire *ie* au lieu d'*ié*. (A propos de cette contraction de *iée* en *ie* l'auteur se permet de présenter une remarque. Ne devrait-on voir dans ce phénomène, observé aussi en dehors du territoire picard, originairement plutôt un substitution du participe en *ita* à celui en *ata* qu'une contraction? Ce raisonnement trouve son appui dans la substitution du participe en *ata* à celui en *ita*. En voici des exemples pris dans des laisses en *ié*: recueilliés, afoibliés, rajouveniés. Les exemples de cette catégorie sont de beaucoup moins nombreux que les autres, mais cela tient à la circonstance que les participes en *ata* sont dans le français à peu près quatre fois plus fréquents que ceux en *ita*).

L'auteur se hâte également de retirer, ou au moins d'adoucir l'assertion trop apodictique qu'il a émise sur l'antériorité du Parténopeus à l'Enée. Il est certain qu'il existe entre les deux poèmes un rapport bien étroit. C'est qu'ils ont en commun plusieurs motifs très caractéristiques que l'auteur s'est borné à indiquer dans son travail. Il y a là sûrement un emprunt, mais comme il est difficile de décider d'une manière précise de quel côté il fut opéré, l'auteur se permet de revenir à sa première incertitude. On sait que M. Salverda place l'Enée à 1150, tandis que M. Groeber lui donne la date de 1160.

Quant aux reproches imaginaires, dont M. Foerster eut soin de charger sa critique du résumé du travail sur le Parténopeus, il faut constater que ce savant, quoique mis depuis plusieurs mois en possession du livre même, n'a pas cru devoir les révoquer.

---

24. M. WŁODZIMIERZ CZERKAWSKI: **Badania nad ilością Polaków i ich ugrupowaniem w krajach zagranicznych.** (*Recherches sur le nombre et le groupement des Polonais à l'étranger*).

La nationalité constitue de nos jours l'élément le plus important de groupement social. Si la définition de la „nationalité“ donne lieu à de multiples discussions, il n'en reste pas moins hors de doute que c'est la volonté de l'individu, son propre sentiment qui le place en dernier lieu dans telle ou telle nation. Les signes tels que la langue, la race, la culture etc. n'en sont que des marques

extérieures et en quelque sorte des stimulants: ils peuvent réagir, le cas échéant, sur la conscience individuelle, sans avoir toutefois assez de force pour servir partout et toujours à indiquer sans faute la nationalité d'une personne.

La statistique contemporaine cherchant à déterminer, au point de vue du nombre, la force relative de différentes nations, fut naturellement amenée à s'appuyer sur ces marques tout extérieures et problématiques; aussi les résultats obtenus ne font que se rapprocher de la vérité et souvent ne concordent pas les uns avec les autres. Il arrive en effet qu'une conscience nationale se forme sur la base de ces éléments utilisés par la statistique, mais ensuite, par le fait de l'isolement des individus, leur action est trop faible pour assurer la solidarité et la cohésion nationales. A l'aide de ces éléments nous pouvons facilement déterminer le nombre de personnes parlant une même langue ou ayant une origine historique commune; nous n'apprenons pas à connaître par là la force effective d'une nation donnée. Et inversement l'absence de telle ou telle marque habituelle de la nationalité n'exclut pas le fait que l'idée nationale se maintienne très vivace. Quoi d'étonnant que la statistique soit exposée à faire des évaluations trop faibles ou trop élevées? La France et la nationalité française en offrent un exemple classique. D'un côté, les Belges, les Canadiens parlant exclusivement français et se considérant néanmoins comme nations distinctes; de l'autre — les Alsaciens, les Bretons, Français de coeur et de conviction, parlant pourtant peu ou point la langue française.

Et cependant ces marques extérieures qu'envisage la statistique ont une certaine valeur, lorsqu'on les considère au point de vue de l'intérêt d'une nation: elles indiquent que là où elles existent, on peut créer ou renforcer le sentiment national. Seules, elles ne suffiraient peut être pas à produire ce résultat; mais il y a lieu de leur adjoindre une action sociale consciente qui aurait pour but direct de réveiller ou faire naître le sentiment de solidarité parmi ceux qui, tout en répondant par ailleurs à tous les signes de cette nationalité, sont encore dépourvus de ce sentiment.

La politique des Etats modernes est toute pénétrée de l'idée de cohésion nationale. La statistique des nationalités ne fait que leur indiquer les points où ils doivent commencer l'action; c'est grâce à celle-ci que les individus appartenant visiblement à une

même famille nationale et en même temps très disséminés et très isolés arrivent progressivement à former des groupes cohérents.

Considéré au point de vue polonais le problème devient singulièrement plus ardu et aussi d'une plus grande portée. En voici les raisons: premièrement, la statistique des Polonais se heurte à la difficulté consistant en ce que l'intérêt réel ou apparent des Etats qu'ils habitent pousse ceux-ci à faire artificiellement diminuer le nombre des Polonais; deuxièmement, nous ne possédons pour ainsi dire pas d'organes publics chargés de maintenir notre nationalité intacte; enfin, le sentiment national chez nos émigrants, tout vif qu'il est, ne l'est pas assez pour ne pas pouvoir aisément s'éteindre. Nous ne possédons pas de statistique exacte des Polonais. Si l'action sociale ne vient pas remplacer celle des gouvernements en défaut, nous sommes menacés du danger de la dénationalisation dans une plus forte mesure que toute autre nation. Un district galicien, celui de Przemyślany, où sur 16084 catholiques romains on ne compte que 12406 Polonais, peut être cité à titre d'exemple.

En revanche, notre nationalité se trouve favorisée par d'autres traits de caractère, à savoir: l'unité sur le terrain religieux, la tendance à se grouper à l'étranger en masses compactes et l'esprit de retour, toujours si vif chez la plupart de nos émigrants. C'est ainsi que les principaux centres polonais à l'étranger se trouvent en Saxe, près de Dresde et de Chemnitz, en Westphalie et sur le Rhin, dans la région de Bochum—Duisbourg—Essen, aux Etats-Unis, dans les environs de Chicago, Pittsburg et Milwaukee, au Brésil, dans le Parana, en Angleterre, à Londres.

On sait qu'à l'étranger, surtout en Allemagne et en Amérique, on signale dans les rangs de l'émigration polonaise des défauts qui ont une influence néfaste sur le maintien de la nationalité:

1. Le manque d'individualités supérieurement cultivées, ce qui permet à la dénationalisation de faire de rapides progrès.

2. La privation de toute influence sur les affaires publiques, affaiblissant ainsi l'un des grands ressorts nationaux: l'amour propre national.

3. En beaucoup de régions, l'absence de toute organisation religieuse, nationale et sociale particulière.

4. L'absence d'un point d'appui suffisant et de lien avec les éléments puissants de la nation restés dans le pays d'origine.

Pour porter remède à cette situation, ou plutôt pour pouvoir se

rendre compte de ce qu'il y a à faire, il est indispensable d'avoir une statistique exacte de la nation polonaise. C'est ce qui a été complètement négligé jusqu'ici, à tel point que nous n'avons que des idées tout erronnées sur la force nationale dans les diverses contrées de la Pologne, sans en excepter la Galicie. Cette statistique, fondée sur les documents officiels, et au cas où ceux-ci seraient insuffisants, sur de sérieuses recherches personnelles, devrait indiquer :

1. Le nombre des Polonais et leur distribution territoriale.
2. Leur état économique et professionnel.
3. Leur organisation sociale et religieuse.
4. Leurs éléments de civilisation, c'est-à-dire les écoles, la presse.
5. Leur influence politique, surtout leur influence sur le cours des affaires publiques.

Un travail de ce genre, exclusivement scientifique ne peut être mené à bonne fin que par le concours d'une grande société savante, plus puissante qu'une individualité isolée; car les matériaux officiels étant en bien des cas insuffisants, une enquête sous la forme d'un questionnaire à remplir ne peut réussir que sous l'impulsion d'une institution jouissant d'une légitime autorité.

Toute statistique des Polonais, établie d'après les données actuellement connues ne saurait être que défectueuse et hypothétique. Aussi les chiffres que nous rapportons ci-dessous n'ont pas de caractère plus précis. Ils concernent les Polonais et les Lithuaniens, en tenant compte de l'accroissement normal de la population jusqu'en 1900. D'après nos recherches, les Polonais et Lithuaniens, défalcation faite des Juifs, étaient en Europe, à la fin de 1900 — 19.518.079, en Asie, 93.268, en Amérique, autant toutefois que la marche de la dénationalisation n'ait pas été trop rapide, environ 1.500.000, soit en tout, 21.111.347. Ajoutons à ce chiffre 1 827.677 juifs, en Galicie et dans le Royaume de Pologne. En Europe, le Royaume compte, en dehors des Juifs, 7.650.678 Polonais ou Lithuaniens; la Russie d'Europe en a 4.705.457, l'empire d'Allemagne, 3.600.800, l'empire d'Autriche 3.599.940, les autres pays de l'Europe 54.474. A titre de comparaison ajoutons que le nombre des Ruthènes pendant la même période a été de 23.408.999, celui des Blanc-Russiens de 5.975.701.



25. ST. ZAKRZEWSKI: *Opactwo śś. Bonifacego i Aleksego na Awentynie w latach 977—1002. (L'abbaye des Saints Boniface et Alexis sur l'Aventin, de 977 à 1002).*

Malgré les plus minutieuses recherches exécutées sur place — la vieille abbaye est aujourd'hui un institut pour aveugles — et en outre dans les archives de l'Etat, il n'a pas été donné à l'auteur de retrouver les plus anciens documents concernant cet intéressant monastère. L'archive, il est vrai, contient quelques pièces anciennes; mais elles sont postérieures au XII<sup>e</sup> siècle; une seule date de 1166. Ces pièces proviennent d'achats faits par l'administration archivale: quant au cartulaire de l'abbaye lui-même, il a été dispersé lors du licenciement du couvent, après la prise de Rome. Il est possible que les archives des Jéromites à Rome, ou la bibliothèque du séminaire pontifical à laquelle Pie IX fit don de la bibliothèque du couvent supprimé, cachent encore des matériaux pour la période antérieure de l'histoire de l'abbaye. L'auteur n'a pu s'en assurer lui-même, n'ayant point obtenu accès à ces collections. Aussi a-t-il dû se borner à l'analyse des actes recueillis avec tant de soin, vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, par l'historien Jéromite Nerini dans le: „De templo et coenobio S. S. Bonifacii et Alexii, Romae 1752“. Il a complété les informations de Nerini par quelques rares indications disséminées dans des publications plus récentes.

Passant sous silence l'histoire de l'antique diaconie de S. Boniface, l'auteur ne remonte que jusqu'en 977, date exacte de la fondation de l'abbaye. Serge, fondateur du monastère, était un Jacobite qui, après avoir séjourné en Syrie, d'abord à Sarug, près d'Ephèse, puis à Damas, arriva à Rome avec une image miraculeuse de la Vierge. Le pape Benoît VII lui offrit la diaconie de S. Boniface dans le dessein probablement de pacifier les environs de l'Aventin, point fort important dans la Rome d'alors.

Mais l'ère brillante du monastère ne commence que sous la direction de l'abbé Léon qui fut placé à la tête de la communauté, entre 981 et 983. Eu égard aux nombreux rapports qui lièrent cet abbé avec les moines grecs de l'Italie méridionale, il est permis de supposer que Léon était frère d'Aligerne, célèbre abbé de Mont-Cassin, mort en 986. Ce Léon avait fait un voyage à Jérusalem, et avait été quelque temps abbé de Nonantola. Lorsqu'il devint abbé sur l'Aventin, son hospitalité, ses étroites relations avec le pape,

surtout avec Jean XV, attirèrent au monastère des personnages ecclésiastiques et laïques éminents, surtout ceux qui étaient étrangers à Rome. Enfin le voisinage du palais impérial sur l'Aventin, le commerce suivi avec la cour et surtout avec Teofano, ne firent que donner encore plus d'importance au couvent.

Grégoire, abbé de Calabre, qui devait plus tard fonder le monastère de Porticello près d'Aix-la-chapelle, saint Nil, Jean, abbé de Nonantola, futur antipape, Jean, issu de la noble famille romaine des Campaninus, des étrangers, comme Abbo de Floriac, Notger de Liège, Saint Adalbert, furent successivement les hôtes de l'abbaye. En même temps qu'à ces personnages d'élite, parfois le couvent donnait aussi asile à des envoyés des évêques de l'Orient, de l'Afrique, de l'Espagne. C'est aussi là que les candidats aux lointains évêchés faisaient fort souvent un stage préparatoire.

Cette population bariolée, ce mélange d'éléments orientaux et occidentaux sous le même toit créa une singulière atmosphère intellectuelle dont nous avons l'expression dans la légende latine de S. Alexis, l'homélie sur le même par S. Adalbert, et enfin la vie de ce dernier saint, écrite sans doute à Rome par Jean. Ce mouvement littéraire, confiné dans les étroites limites d'un cloître, n'en produisit pas moins des idées fort nouvelles pour l'époque. De cet ascétisme extrême, en contact avec l'atmosphère étouffante de Rome, naquit une ardeur apostolique, inspirée par les plus purs, les plus nobles motifs. Saint Adalbert fut le porte parole, l'initiateur de ce courant. Avidé d'action, mais d'action purement religieuse, l'abbaye se montre fort hostile aux tendances représentées par Gerbert dont Léon fut l'ennemi, non moins sans doute que S. Adalbert, disciple d'Otrich de Magdebourg.

La position de l'abbaye sous Othon III devint des plus difficiles. Mise en contact presque permanent, d'un côté avec le jeune empereur par ses amis et ses religieux, elle devait rester de l'autre, en bons termes avec la famille des Crescentius à laquelle l'attachaient de riches donations et le souvenir de sa fondation même. Le père, ou peut-être le frère de Crescentius premier, y avait été enseveli du temps de Serge. C'est aussi dans ses murs que Crescentius premier vint se réfugier et finir sa vie en 984. Ce Crescentius avait été un des plus généreux fondateurs du couvent. Après sa mort la famille continua ses largesses. Une soeur de Crescentius I fait une donation au monastère en 987. S. Adalbert pendant son

séjour dut s'y rencontrer avec Crescentius II. Nous n'en citerons pour preuve que la guérison miraculeuse du fils d'une femme de „Cere“, propriété des parents de Crescentius.

Les Crescentius en somme étaient les vrais fondateurs de l'abbaye. Les revendications ultérieures de l'abbaye, présentées dans la prétendue donation d'Euphémie, s'étendent à toutes les propriétés appartenant jadis aux Crescentius. Pour l'analyse de la donation d'Euphémie, à laquelle l'auteur assigne la date de 1002, de la plus haute importance est un document de 985 où Crescentius II paraît en qualité de comte de Terracine.

C'est dans les limites des possessions des Crescentius que se propage le culte de S. Adalbert, incité par Othon III et portant la marque évidente d'une piété expiatoire pour les victimes, Crescentius II et Jean XVI, antipape. Pareillement, l'église dans l'île actuelle de S. Barthélémy, l'église d'Affile dans les montagnes de la Sabine, les reliques de S. Adalbert. répandues jusqu'à Terracine; tous ces endroits sont situés dans les possessions de Crescentius II.

La famille de Constance et de ses frères dont parle le poème de S. Adalbert occupe une situation à part à côté de ces fondateurs du couvent. Sur la ruine de la puissance de ses ancêtres s'était élevé Crescentius I. Constance fut mariée, vraisemblablement, à Jean, fils de Dymitre, partisan des Crescentius. Au moment de la catastrophe, Crescentius n'a confiance ni en elle, ni en ses frères. Avant 996 ceux-ci avaient été les bienfaiteurs du monastère de S. Grégoire in „Clivio Scauro“. Plus tard, ils transportèrent leurs faveurs sur celui de S. Boniface et S. Alexis. Remarquons seulement que „Etienne“ „Vestararius“ connu entre 970 et 980, ainsi que son frère Pierre, et les frères Pierre „Vestararius“ et Etienne du document général d'Othon III de 996, étaient sans doute des personnages identiques et les ancêtres de cette famille; le pape Benoît VI appartenait aussi à la même maison. Une foule de liens de parenté, liens consentis ou contraints purent exister entre cette famille et les Crescentius; en tout cas elle avait ses propres traditions. Les attaches de cette maison avec le couvent des S. S. Alexis et Boniface étaient fort étroites. Elle possédait à cette époque le „fundus“ Savelli, près d'Albano, et les propriétaires de ce fundus ont plus tard leur palais sur l'Aventin et, conjointement avec le pape Honorius III, sont de zélés protecteurs du monastère.

A côté de ces deux grandes familles, les Crescentius, Cons-

tance et ses frères, l'auteur cite quelques autres bienfaiteurs de l'abbaye, entre autres Pierre, fils de Marozza et évêque de Silva Candida.

Les dotations tiennent le monastère en relations continues avec les familles donatrices. Les terres lui sont allouées en propriété perpétuelle, à condition toutefois qu'il ne sera pas possible d'en faire cession ou vente. Cette clause acquiert une importance pratique considérable si l'on remarque que, par suite des luttes et des troubles continuels de cette période, les religieux ne purent se livrer à aucune culture dans les limites de la Campagne. De là l'abbaye n'est en général que le propriétaire juridique des terres possédées et plus tard prises à bail par lui — ou à l'inverse, les familles féodales, conservant le titre juridique de propriété, abandonnent leurs biens à titre emphytéotique, „libello“, aux monastères, afin de pouvoir reprendre possession de ces biens. Mais nous n'avons aucune preuve que notre abbaye fût riche en hommes; elle ne put donc elle-même développer une grande exploitation agricole. Cette exploitation par contre se concentra autour des églises disséminées dans les terres du monastère; de telle sorte qu'on pouvait considérer comme dotations de celui-ci, les dotations de ces églises. L'abbaye devint ainsi une institution non tant monastique qu'ecclesiastique séculière.

Il est indispensable de bien saisir le caractère de la dotation du couvent, si l'on veut apprécier son rôle historique.

En 996, l'abbaye obtient un privilège général de l'empereur Othon III. Ce moment où le pape et l'empereur se réconcilient avec la famille Crescentius, est le plus brillant pour notre monastère. L'apostolat de S. Adalbert en Pologne, ajoute encore à cette splendeur et ouvre à l'abbaye de larges champs d'action.

Dans l'histoire de l'abbaye des S. S. Boniface et Alexis on peut toucher, pour ainsi dire, les ressorts qui solidariserent le monde slave avec Rome. La lutte de ces éléments contre l'Empire, au nom des droits de la Rome antique, put faire naître dans les pays slaves et en Hongrie, l'idée de l'indépendance politique.

L'auteur passe sous silence les relations multiples du couvent ainsi que les influences qu'il put exercer en dehors de Rome. Il ne s'occupe que des rapports qu'il eut avec la Pologne. Sans parler du rôle généralement connu de S. Adalbert, il s'attache seulement

à faire ressortir l'action de l'apôtre, en tant seulement qu'elle se relie à l'abbaye elle-même de S. Alexis.

Une abbaye en Pologne, fondée par S. Adalbert — ainsi que des renseignements contemporains l'affirment — fut probablement le plus ancien monastère de ce pays. Il ne put se placer sous l'invocation de S. Adalbert lui-même, mais il dut avoir une sorte de privilège de primatie à l'égard de tous les monastères qui furent érigés par la suite. Ce droit de primatie échut au monastère de Brzewnow, fondation de S. Adalbert, comme en Allemagne à l'abbaye de Fulda. En Pologne, le monastère des Bénédictins de Mogilno, fondé par Boleslas le Hardi, dut aussi posséder ce droit de primatie et d'ancienneté immédiatement après l'archevêque, dans les limites du diocèse archiépiscopal, mais non dans celles de la métropole. Ce monastère, moins ancien, obtint sans doute ce privilège par transmission à lui faite des droits d'un autre monastère. Nous savons cependant avec certitude, qu'en réalité l'abbaye nouvelle de Mogilno obtint en héritage toute une série de revenus flottants de l'abbaye de Łęczyca, après l'attribution des dotations de cette abbaye à l'archevêque de Gniezno. L'abbaye des bénédictins de Łęczyca aurait donc eu le privilège de primatie, parce qu'elle était la plus ancienne du diocèse de Gniezno. Or, elle était placée sous l'invocation de Notre Dame et de S. Alexis. En 1001, dans la suite de l'empereur Othon III, à Ravenne, se trouve Anastase (Aschricus) disciple de S. Adalbert et abbé de ce couvent.

Ce monastère de Łęczyca est un nouveau témoignage de l'activité de S. Adalbert en Pologne. Le patronage de la Sainte Vierge, tout spécialement honorée sur l'Aventin, peut contribuer en quelque sorte à confirmer l'opinion selon laquelle S. Adalbert serait l'auteur de l'hymne célèbre „Bogarodzica“.

Cette succursale polonaise de l'abbaye des S. S. Boniface et Alexis, disparaît peu après 1001. C'est sans doute, sans compter d'autres causes générales, parce que Anastase ne revint jamais en Pologne, et fut, en Italie, promu archevêque de Hongrie. Ce fait est des plus importants. Anastase était loin d'être un partisan aveugle de S. Adalbert; il avait même eu un différend avec l'apôtre lors de leur commun séjour à Rome; lui et Radla aimaient S. Adalbert, mais de loin.

L'abbaye de l'Aventin se trouva dans une situation assez difficile après la mort de l'abbé Léon, alors que monta sur le trône

apostolique Gerbert autrefois énergiquement combattu par Léon. Mais l'impulsion donnée par ce dernier persista sous la direction de Jean, secrétaire pendant la légation de l'abbé Léon en Gaule, en 995, 996. Ces relations eurent leur répercussion dans les annales de l'abbaye. Sous Sylvestre II, après la mort d'Othon III, eut lieu cette donation d'Euphémie, preuve que le monastère se voyait réduit à se défendre. Ce même Sylvestre II remet à des mains étrangères la ville de Terracine et ses environs, à laquelle les Crescentius et l'abbaye élevaient de concert leurs prétentions. Anastase, par cela même qu'il est en conflit avec S. Adalbert, est comblé de faveurs par Sylvestre II; tandis que les hommes qui sont à la tête de l'Eglise de Pologne, les successeurs de S. Adalbert, conduits par Radym, ne sont pas bien vus du pape. Tous ces faits sont trop obscurs, trop peu connus, pour que nous essayions de rechercher entre eux des connexions encore plus obscures.

Il est cependant vraisemblable que sous le pontificat de Sylvestre II, le monastère eut à souffrir, et à Rome, et en Pologne, du souvenir de l'abbé Léon. Au lieu de ces religieux et de leurs disciples, le Souverain Pontife protège des gens comme Anastase ou le nouvel ordre bénédictin des Camaldules.

---

26. M. STANISLAS ZAKRZEWSKI: *Malowidła w Bazylice św. Klemensa w Rzymie. (Les peintures de l'église Saint Clément à Rome).*

La basilique, sous l'invocation de Saint Clément, à Rome, a été construite sur le terrain autrefois occupé par le palais patrimonial de la famille de ce saint. Cette famille descendait des Flavius, et à côté des Flavius, proches parents du saint, les membres de la famille en général furent ensevelis dans ce sanctuaire; c'est du moins ce que permettent de supposer les sarcophages payens conservés dans la basilique. L'un deux, celui d'un certain „Gennario“ et de sa femme „Florentia“, a tout particulièrement attiré l'attention de l'auteur.

Dans la longue série des inscriptions payennes, recueillis par Nerini dans le cloître actuel des S. S. Boniface et Alexis, nous en avons trois où il est question des Flavius. Une d'elles surtout est importante: „Iovi optimo etc. Flavius co(n)s(ul) . . . . fecit“. Il

s'y en trouve encore une autre où on lit le nom de „Florentia“, vierge. On note aussi un „Florentius“ qui, celui-là, devait être déjà chrétien. Mais parmi les inscriptions payennes apparaît un „Januarius“. Toutes ces inscriptions communes à S. Clément et au monastère ont conduit l'auteur à penser que les patriciens sur les terres desquels fut érigée la basilique de S. Clément, étaient aussi propriétaires de la parcelle de l'Aventin sur laquelle s'éleva, plus tard, le monastère des S. S. Boniface et Alexis.

Nous pouvons donner encore d'autres preuves des liens de dépendance qui rattachaient la petite diaconie à la grande basilique.

Parmi les tableaux qui ornent la crypte souterraine de S. Clément se trouve une Vierge avec l'Enfant Jésus, assis sur ses genoux. C'est exactement la même figure que la „Bogarodzica“ polonaise. Ce type de représentation de la Mère de Dieu, né en Orient, avait été adopté comme authentique, en opposition avec celui que les Nestoriens avaient préconisé. Or, dans l'abside de la crypte du monastère des S. S. Boniface et Alexis, il y avait une image absolument identique.

Enfin, parmi les tableaux de S. Clément s'en trouve un reproduisant la légende de S. Alexis, le second, il est vrai, mais le plus éminent patron de l'abbaye de l'Aventin. Certains détails de cette peinture apportent des modifications à la légende de S. Alexis, telle qu'elle est rapportée dans les „Acta Sanctorum“. Enfin ce tableau, à côté de ceux qui concernent S. Clément et S. Cyrille, invite à honorer l'„homme de Dieu“, c'est-à-dire S. Alexis. Il faut donc rappeler que Joseph l'Hymnographe, auteur de l'hymne grecque sur S. Alexis, vivait à la même époque que S. Cyrille, et séjourna dans la plupart des endroits habités successivement par ce dernier. En présence des deux faits que nous venons d'établir, il ne sera peut-être pas téméraire d'affirmer que c'est S. Cyrille qui propagea, ou tout au moins raviva à Rome la dévotion à S. Alexis. Et lorsque Serge, métropolite de Damas, porta d'Edesse à l'Aventin l'image miraculeuse de la Vierge, cette dévotion ne put qu'en être accrue. A ce propos, l'auteur fait remarquer combien la légende latine de S. Alexis met d'insistance à localiser à l'Aventin même les traditions sur ce bienheureux.

Le tableau de S. Alexis appartient au même groupe de peintures que deux tableaux de „Beno de Rapiza“ et la „Maria Macel-

laria". L'auteur y constatant une multitude de traits communs, suppose que ce sont des ouvrages dus au même peintre et donnés en ex voto par la même famille. Un tableau signé par Beno de Rapiza et sa femme Marie, et retraçant la légende de „Sisinnius“, nous donne une première indication sur les localités où vécurent les personnages: elles sont dans les environs d'Albano. C'est aussi dans cette contrée que vivait au X<sup>e</sup> siècle, le seigneur féodal Constantin, surnommé „macellarius“. Ce même surnom se rencontre en 999, dans la famille protectrice de l'église S. Eustache, famille qui, dans la suite, porta le nom de „San Eustachio“. Constantin „macellarius“, a un fils, Benoît qui nous est signalé en 980; à la même date Constantin est encore vivant. Ce Constantin, sans compter les terres d'Albano, a des domaines dans le territoire de „Castellano“. Toutes ces particularités autorisent à croire que la famille de Constantin et de son fils „macellarius“ était une de celles de la parenté d'Albéric II et, plus tard, des Crescentius. Cette hypothèse est confirmée par le détail suivant: une fille de Beno de Rapiza, nommée dans un des tableaux, s'appelle Altilia, diminutif, pense l'auteur d'Alda, nom porté par la fille du roi Hugo, première femme d'Albéric II. D'un autre côté le nom de Rapizo, dès 968, se trouve dans la famille des comtes Rainer, connus dans le territoire de Castellano. dans le comté de Rieti, et, à la fin du X<sup>e</sup> siècle, dans le comté de la Sabine. Dans ce même comté de la Sabine, se montre probablement aussi vers la fin du X<sup>e</sup> siècle, le nom, absolument exceptionnel à cette époque, de „Clemens de monte Sorbi“.

L'auteur suppose qu'une Rapiza de la famille des comtes Rainer fut la femme de Constantin et la mère de „Beno de Rapiza“. Ce Benoît put être facilement un de ces nombreux Benoît agissant à Rome, à la fin du X<sup>e</sup> siècle, dans le camp des Crescentius.

Comme témoignage des relations étroites existant entre les bienfaiteurs de la basilique de S. Clément, faisant exécuter un tableau en l'honneur du premier apôtre des Slaves, et les protecteurs de l'abbaye des S. S. Boniface et Alexis, on peut encore citer cette particularité: Pierre, évêque de Silva Candida, décédé en 1035, fils de Maria ou Marozza, devenue veuve en 979, porte le nom, ou plutôt le surnom de Cirilla. Les patrons de la basilique et ceux de l'abbaye avaient donc la même dévotion.

Les constatations que nous venons de faire ne sont pas dépour-



vues d'intérêt au point de vue politique. La famille et le parti des Crescentius, en passe de réaliser leurs aspirations, eurent un culte tout particulier pour les saints dont la dévotion mettaient une sorte de communication entre eux et les lointains pays slaves.

La vénération dont S. Clément fut l'objet à Rome au IX<sup>e</sup> et au X<sup>e</sup> siècle, les nombreuses marques de la sollicitude papale pour la basilique elle-même, ont aussi leur importance. Si en effet, il en était ainsi, la personne du grand pontife dut exercer alors seulement une grande influence sur S. Adalbert et ses compagnons. Par contre, il serait superflu de faire remonter les premières manifestations de la dévotion à S. Clément en Pologne et en Bohême, au IX<sup>e</sup> siècle, et de les rattacher à l'action directe de S. Méthode. On note par exemple et avec plus de raison, à la fin du X<sup>e</sup> ou au commencement du XI<sup>e</sup> siècle, de nombreuses églises placées sous l'invocation de S. Clément, et cela par suite d'une action venue tout droit de Rome.

---

Nakładem Akademii Umiejętności,  
pod redakcją Sekretarza generalnego Stanisława Smolki.

Kraków, 1902. — Drukarnia Uniwersytetu Jagiellońskiego, pod zarządkiem J. Filipowskiego.

3 Grudnia 1902

# PUBLICATIONS DE L'ACADÉMIE

1873—1902

Librairie de la Société anonyme polonaise

(Spółka wydawnicza polska)

à Cracovie.

## Philologie. — Sciences morales et politiques.

»Pamiętnik Wydz. filolog. i hist. filozof.« (*Classe de philologie, Classe d'histoire et de philosophie. Mémoires*), in 4-to, vol. II—VIII (38 planches, vol. I épuisé). — 118 k.

»Rozprawy i sprawozdania z posiedzeń Wydz. filolog.« (*Classe de philologie. Séances et travaux*), in 8-vo, volumes II—XXXIII (vol. I épuisé). — 258 k.

»Rozprawy i sprawozdania z posiedzeń Wydz. hist. filozof.« (*Classe d'histoire et de philosophie. Séances et travaux*), in 8-vo, vol. III—XIII, XV—XLII, (vol. I. II. XIV épuisés, 61 pl.) — 276 k.

»Sprawozdania komisji do badania historii sztuki w Polsce.« (*Comptes rendus de la Commission de l'histoire de l'art en Pologne*), in 4-to, vol. I—VI (115 planches, 1040 gravures dans le texte). — 77 k.

»Sprawozdania komisji językowej.« (*Comptes rendus de la Commission de linguistique*), in 8-vo, 5 volumes. — 27 k.

»Archiwum do dziejów literatury i oświaty w Polsce.« (*Documents pour servir à l'histoire de la littérature en Pologne*), in 8-vo, 10 vol. — 57 k.

---

Corpus antiquissimorum poetarum Poloniae latinorum usque ad Joannem Cochanovium, in 8-vo, 4 volumes.

Vol. II, Pauli Crosnensis atque Joannis Visliciensis carmina, ed. B. Kruczkiewicz. 4 k. Vol. III, Andreae Cricii carmina ed. C. Morawski. 6 k. Vol. IV, Nicolai Hussoviani Carmina, ed. J. Pelczar. 3 c. — Petri Roysii carmina ed. B. Kruczkiewicz. 12 k.

»Biblioteka pisarzy polskich.« (*Bibliothèque des auteurs polonais du XVI et XVII siècle*), in 8-vo, 41 livr. 51 k. 80 h.

Monumenta medii aevi historica res gestas Poloniae illustrantia, in 8-vo imp., 15 volumes. — 162 k.

Vol. I, VIII, Cod. dipl. eccl. cathedr. Cracov. ed. Piekosiński. 20 k. — Vol. II, XII et XIV. Cod. epistol. saec. XV ed. A. Sokołowski et J. Szujski; A. Lewicki. 32 k. — Vol. III, IX, X, Cod. dipl. Minoris Poloniae, ed. Piekosiński. 30 k. — Vol. IV, Libri antiquissimi civitatis Cracov. ed. Piekosiński et Szujski. 10 k. — Vol. V, VII, Cod. diplom. civitatis Cracov. ed. Piekosiński. 20 k. — Vol. VI, Cod. diplom. Vitoldi ed. Prochaska. 20 k. — Vol. XI, Index actorum saec. XV ad res publ. Poloniae spect. ed. Lewicki. 10 k. — Vol. XIII, Acta capitulum (1408—1530) ed. B. Ulanowski. 10 k. — Vol. XV, Rationes curiae Vladislai Jagellonis et Hedvigis, ed. Piekosiński. 10 k.

Scriptores rerum Polonicarum, in 8-vo, 11 (I—IV, VI—VIII, X, XI, XV, XVI, XVII) volumes. — 162 k.

Vol. I, Diaria Comitiorum Poloniae 1548, 1553, 1570. ed. Szujski. 6 k. — Vol. II, Chronicorum Barnardi Vapovii pars posterior ed. Szujski. 6 k. — Vol. III, Stephani Medeksza commentarii 1654—1668 ed. Seredyński. 6 k. — Vol. VII, X, XIV, XVII Annales Domus professorum S. J. Cracoviensis ed. Chotkowski. 14 k. — Vol. XI, Diaria Comitiorum R. Polon. 1587 ed. A. Sokołowski. 4 k. — Vol. XV, Analecta Romana, ed. J. Korzeniowski. 14 k. — Vol. XVI, Stanislaui Temberski Annales 1647—1656, ed. V. Czernak. 6 k.

Collectanea ex archivo Collegii historici, in 8-vo, 8 vol. — 48 k.

Acta historica res gestas Poloniae illustrantia, in 8-vo imp., 15 volumes. — 156 k.

Vol. I, Andr. Zebrzydowski, episcopi Vladisl. et Cracov. epistolae ed. Wislocki 1546—1553. 10 k. — Vol. II, (pars 1. et 2.) Acta Joannis Sobieski 1629—1674, ed. Kluczycki. 20 k. —

Vol. III, V, VII, Acta Regis Joannis III (ex archivo Ministerii rerum exterarum Gallici) 1674—1683 ed. Waliszewski. 30 k. — Vol. IV, IX, (pars 1. et 2.) Card. Stanislai Hosii epistolae 1525—1558 ed. Zakrzewski et Hipler. 30 k. — Vol. VI, Acta Regis Ioannis III ad res expeditionis Vindobonensis a. 1683 illustrandas ed. Kluczycki. 10 k. — Vol. VIII (pars 1. et 2.), XII (pars 1. et 2.), Leges, privilegia et statuta civitatis Cracoviensis 1507—1795 ed. Piekosiński. 40 k. Vol. X, Lauda conventuum particularium terrae Dobrinensis ed. Kluczycki. 10 c. — Vol. XI, Acta Stephani Regis 1576—1586 ed. Polkowski. 6 k.

Monumenta Poloniae historica, in 8-vo imp., vol. III—VI. — 102 k.

Acta rectoralia almae universitatis Studii Cracoviensis inde ab anno MCCCCLXIX, ed. W. Wislocki. T. I, in 8-vo. — 15 k.

»Starodawne prawa polskiego pomniki.« (*Anciens monuments du droit polonais*) in 4-to, vol. II—X. — 72 k.

Vol. II, Libri iudic. terrae Cracov. saec. XV, ed. Helcel. 12 k. — Vol. III, Correctura statutorum et consuetudinum regni Poloniae a. 1532, ed. Bobrzyński. 6 k. — Vol. IV, Statuta synodalia saec. XIV et XV, ed. Heyzmann. 6 k. — Vol. V, Monumenta literar. rerum publicarum saec. XV, ed. Bobrzyński. 6 k. — Vol. VI, Decreta in iudiciis regalibus a. 1507—1531 ed. Bobrzyński. 6 k. — Vol. VII, Acta expedition. bellic. ed. Bobrzyński, Inscriptiones clendiales ed. Ulanowski. 12 k. — Vol. VIII, Antiquissimi libri iudiciales terrae Cracov. 1374—1400 ed. Ulanowski. 16 k. — Vol. IX, Acta iudicii feodalis superioris in castro Golez 1405—1546. Acta iudicii criminalis Muszynensis 1647—1765. 6 k. — Vol. X, p. 1. Libri formularum saec. XV ed. Ulanowski. 2 k.

Volumina Legum. T. IX. 8-vo, 1889. — 8 k.

### Sciences mathématiques et naturelles.

»Pamiętnik.« (*Mémoires*), in 4-to, 17 volumes (II—XVIII, 178 planches, vol. I épuisé). — 170 k.

»Rozprawy i sprawozdania z posiedzeń.« (*Séances et travaux*), in 8-vo, 41 vol. (319 planches). — 376 k.

»Sprawozdania komisji fizyograficznej.« (*Comptes rendus de la Commission de physiographie*), in 8-vo, 35 volumes (III, VI—XXXIII, 67 planches, vol. I, II, IV, V épuisés). — 274 k. 50 h.

»Atlas geologiczny Galicyi.« (*Atlas géologique de la Galicie*), in fol., 12 livraisons (64 planches) (à suivre). — 114 k. 80 h.

»Zbiór wiadomości do antropologii krajowej.« (*Comptes rendus de la Commission d'anthropologie*), in 8-vo, 18 vol. II—XVIII (100 pl., vol. I épuisé). — 125 k.

»Materiały antropologiczno-archeologiczne i etnograficzne.« (*Matériaux anthropologiques, archéologiques et ethnographiques*), in 8-vo, vol. I—V, (44 planches, 10 cartes et 106 gravures). — 32 k.

Świętek J., »Lud nadrabski, od Gdowa po Bochnią.« (*Les populations riveraines de la Raba en Galicie*), in 8-vo, 1894. — 8 k. Górski K., »Historja piechoty polskiej« (*Histoire de l'infanterie polonaise*), in 8-vo, 1893. — 5 k. 20 h. »Historja jazdy polskiej« (*Histoire de la cavalerie polonaise*), in 8-vo, 1894. — 7 k. Balzer O., »Genealogia Piastów.« (*Généalogie des Piasts*), in 4-to, 1896. — 20 k. Finkel L., »Bibliografia historii polskiej.« (*Bibliographie de l'histoire de Pologne*) in 8-vo, vol. I et II p. 1—2, 1891—6. — 15 k. 60 h. Dickstein S., »Hoëne Wroński, jego życie i dzieła.« (*Hoëne Wroński, sa vie et ses oeuvres*), lex. 8-vo, 1896. — 8 k. Federowski M., »Lud białoruski.« (*L'Ethnographie de la Russie Blanche*), in 8-vo, vol. I—II. 1897. 13. k.

»Rocznik Akademii.« (*Annuaire de l'Académie*), in 16-0, 1874—1898 25 vol. 1873 épuisé) — 33 k. 60 h.

»Pamiętnik 15-letniej działalności Akademii.« (*Mémoire sur les travaux de l'Académie 1873—1888*), 8-vo, 1889. — 4 k.